



CONDITIONS D'EXERCICE DES FONCTIONS

COMPTE EPARGNE
TEMPS

Refus d'octroi d'un congé au titre du CET

Article 20 du décret
n° 2016-1858 du
23 décembre 2016

Saisine à la demande de l'intéressé des décisions refusant une demande de congés au titre du compte épargne-temps.

DEMANDEUR

NOM * :		PRENOM * :	
ADRESSE PERSONNELLE * :			
TELEPHONE * :		MAIL * :	
FONCTION EXERCEE * :			
COLLECTIVITE * :			

Documents à joindre à la saisine :

- Copie du Contrat de travail* **OBLIGATOIRE POUR SAISIR LA CCP**
- Copie de la demande formulée par l'agent * **OBLIGATOIRE POUR SAISIR LA CCP**
- Copie de la délibération instaurant le compte épargne temps dans la collectivité *
- Copie de la décision de l'autorité territoriale de refus d'octroi de congés au titre du CET *

-----Les mentions suivies de * sont essentielles à l'instruction de votre dossier-----

Commentaire :

Cadre réservé au Centre de Gestion

Fait à :

Le :

Nom Prénom,
Signature de l'agent